

FICHE D'INFORMATIONS – REUNION du 24/09/2012

VOYAGE Autriche/Allemagne 2013

ORGANISATION :

DESTINATION : Bavière (Munich , châteaux) et Autriche (Salzburg, Innsbruck)

Dates : du mardi (soir) 2 avril 2013 au dimanche (matin)7 avril 2013

Durée : 6 jours (4 jours de visites)

Transport : autocar grand tourisme (voyage de nuit)

Hébergement : hôtel/auberge de jeunesse

Prix (en fonction des dates/nombres de participants) : +/- 360 €

Le prix contient le transport, l'hébergement, la restauration, les visites (+ entrées), assurance annulation

Visites : - Munich

- Salzburg et ses mines de sel
- châteaux de Louis II de Bavière
- Innsbruck et ses installations olympiques (tremplin

PROGRAMME

- 1^{er} jour :** Départ de votre établissement à 16 h 30.
Pour le voyage, emportez des boissons pour le voyage.
Dîner à la charge des élèves.
- 2^e jour :** Arrivée aux châteaux vers 7 h.
Immobilisation obligatoire de l'autocar pendant 9 heures consécutives.
Petit déjeuner réservé par nos soins.
Visite des châteaux de Louis II de Bavière : **Hohenschwangau et Neuschwanstein.**
Déjeuner réservé par nos soins.
Promenade au bord de l'Alpsee.
Départ des châteaux à 16 h. Arrivée à l'hôtel à **Oberndorf** à 19 h 30, accueil et installation. Dîner à l'hôtel (début de la pension complète).
- 3^e jour :** Matinée : visite des **mines de sel de Hallein.**
1 repas froid fourni par l'hôtel.
Après-midi : excursion à **Salzburg**, patrie de Wolfgang **Mozart.**
Visite de la **maison natale du célèbre compositeur** et montée à **Hohensalzburg (par le funiculaire)** pour admirer le panorama. Visite de la **forteresse.**

Départ : 8 h - Retour : 19 h.
- 4^e jour :** Journée à **Munich.**
Matinée : **visite guidée de la vieille ville à pied.**
1 repas froid fourni par l'hôtel.
Après-midi : visite des **studios de la Bavaria.**
Départ : 9 h - Retour : 18 h.
- 5^e jour :** Départ de l'hôtel à 8 h.
Emportez 1 repas froid et des boissons fournis par l'hôtel (fin de la pension complète).
Arrivée à **Innsbruck** vers 10 h : visite du **tremplin olympique.**
Puis immobilisation obligatoire de l'autocar pendant 9 heures consécutives (de 12h à 21h).
Après-midi : visite libre de la ville à pied : Maria Theresienstrasse, Colonne Ste Anne, le Beffroi, le petit toit d'or. Puis visite d'**Alpenzoo, montée en funiculaire.**
- 6^e jour :** *Petit déjeuner en cafétéria sur une aire d'autoroute en France.*
Arrivée à votre établissement vers 11h30.

FICHE D'INFORMATIONS – REUNION du 24/09/2012

VOYAGE Autriche/Allemagne 2013

MODALITES:

Nous tenons à vous rappeler qu'un voyage scolaire n'est pas un simple voyage touristique. Réalisé pendant le temps scolaire il est soumis à un projet pédagogique contenant divers objectifs.

Les élèves doivent participer activement à la préparation avant et à l'exploitation pédagogique après le voyage. Une participation active est également exigée pendant le voyage où des tâches seront à réaliser (carnet de voyage, jeu de piste, questionnaire, etc.) La réalisation de certains travaux (diaporama, exposés, articles, etc.) peuvent également être demandée et pourront faire objet d'une évaluation. L'implication des élèves sera prise en compte dans la vie scolaire.

NOUS VOUS DEMANDONS DE LIRE ATTENTIVEMENT CETTE PRESENTE FICHE

**EN VOUS REMERCIANT POUR VOTRE COMPREHENSION ET VOTRE SOUTIEN
L' EQUIPE PEDAGOGIQUE**

REGLEMENTATION

IMPORTANT :

Nous vous rappelons que les élèves sont soumis au règlement intérieur du Collège de Saint Cyr pendant toute la durée du voyage est que par conséquence tout non respect des règles fera objet de sanctions. Les élèves doivent respecter et appliquer les consignes données par les accompagnateurs. Les élèves doivent se montrer respectueux envers les accompagnateurs, le chauffeur du car, le personnel de l'hôtel et le personnel des lieux visités.

Une tenue correcte et adaptée aux visites est exigée !!!

Organisation des visites :

L'équipe éducative tient à rappeler que les élèves doivent rester en groupe lors des visites et respecter les consignes données et adopter un comportement respectueux et irréprochable.

Lors des visites en villes des moments de libre circulation dans un périmètre bien défini et dans un temps limité sont prévus. Les élèves ne sont pas autorisés d'entrer dans des restaurants ou autres lieux publics pendant ces visites libres. Les achats doivent se limiter aux petits souvenirs et friandises.

(voir autorisation parentale)

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LA CONSOMMATION DE L'ALCOOL, DES BOISSONS ENERGETIQUES, DU TABAC, DE MEDICAMENTS NON AUTORISES ET DE TOUTES AUTRES SUBSTANCES ILLICITES EST STRICTEMENT INTERDITE.

Organisation de la vie commune à l'hôtel

Les chambres et les sanitaires doivent être tenus dans un état correct. Toute détérioration volontaire des installations sera sanctionnée et doit être remboursée par les parents.

Nous demandons aussi le respect des installations lors de l'utilisation des parties communes (salle à manger, salle de jeux etc.) et le respect de la nourriture lors des repas .

Les heures de repos nocturnes doivent être respectées. Après l'extinction des feux les élèves doivent restés dans leurs chambres.

Prise en charge médicale :

Nous vous rappelons que les accompagnateurs ne peuvent en aucun cas administrer des médicaments aux élèves. En cas de problèmes de santé nécessitant des soins nous ferons appel à une assistance médicale.

Si votre enfant suit un traitement médical vous devez fournir les médicaments accompagnés de l'ordonnance contenant les instructions à suivre.

Nous vous demandons de nous indiquer toutes sortes d'allergies et de nous informer des produits ou aliments à ne pas administrer.

FICHE D'INFORMATIONS – REUNION du 24/09/2012

VOYAGE Autriche/Allemagne 2013

Nous vous demandons d'équiper vos enfants de quelques médicaments dits de confort pour les petits maux passagers et vous demandons de bien expliquer leur usage aux enfants.

Les élèves doivent obligatoirement informer les accompagnateurs avant de prendre ces médicaments.

exemples : - un antalgique genre Doliprane

- un antispasmodique genre Spasfon

- un médicament contre les diarrhées /les nausées genre Imodium /Vogalène

- un médicament contre le mal des transports genre Cocculine

Usage des appareils électroniques :

L'usage des appareils suivants est autorisés durant le voyage :

- lecteurs MP3 ou multimédia

- consoles de jeu style Gameboy, PSP (écouteurs obligatoires)

- appareils photo et caméscopes

- téléphone portable (limiter l'usage)

attention : les communications avec l'étranger coûtent chères

Nous vous rappelons que l'usage de ces appareils à l'exception des appareils photo est strictement interdit pendant les visites.

L'équipe éducative décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'un appareil et n'engagera aucune procédure pour le reconstituer.

Nous vous déconseillons de mettre à la disposition de vos enfants des appareils de valeur .

Argent de poche :

Dans un souci d'égalité et pour éviter des soucis nous vous conseillons de limiter l'argent de poche à 40 Euros maximum destiné uniquement à l'achat de souvenirs et friandises (modérément).

Les élèves doivent garder une réserve de 10 Euros sur eux en cas de besoin.

PAPIERS A EMPORTER et/ou FOURNIR

pour le Lundi 1^{er} octobre 2012	
fiche d'engagement + chèque d'acompte 80 € (Original)	
pour le Lundi 18 mars 2013 à rendre en une seule fois dans une enveloppe portant le nom de l'élève et la classe	
CNI ou passeport valide (Photocopie) original à emporter	à demander en mairie prévoir un délai de plusieurs semaines
attestation de sortie du territoire (pas nécessaire si passeport) (Original)	à demander en mairie fait sur place (prévoir livret de la famille+ attestation de domicile)
attestation d'assurance scolaire /responsabilité civile (Original ou Photocopie)	à demander auprès de votre assureur
Carte européenne d'assurance maladie valide (Photocopie) original à emporter	à demander auprès de votre centre de Secu prévoir un délai de plusieurs semaines
fiche sanitaire + autorisation prise de médicaments (Original)	
fiche autorisation parentale (Original)	